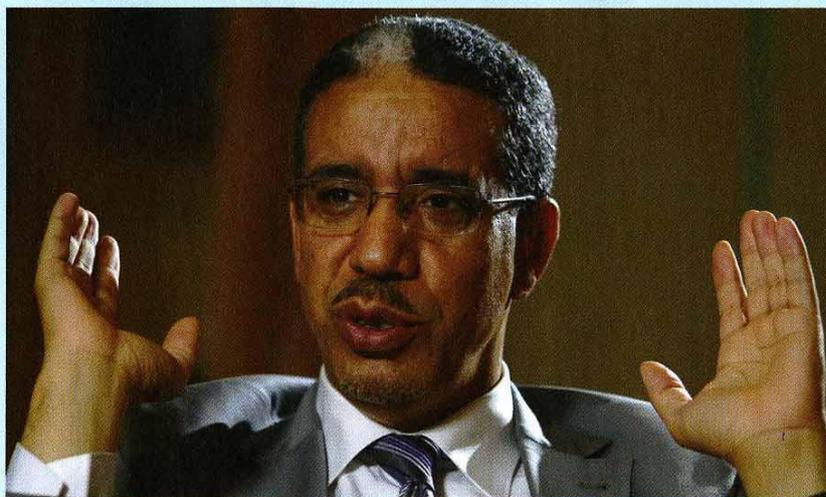


| Transport & Logistique |

«Densité et qualité, les maillons faibles»

En matière de **logistique**, le Maroc reste un interlocuteur privilégié à l'égard des pays africains. Pour développer ce volet, des actions concrètes se sont multipliées. Eclairage du ministre de tutelle.



Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique.

Comment le Maroc peut-il devenir un hub logistique vers l'Afrique?

Le Maroc dispose d'atouts distinctifs qui lui permettent de se positionner comme hub logistique africain de premier rang. La position géographique du Maroc, la qualité de ses infrastructures, notamment portuaires, aéroportuaires et autoroutières, son excellente connectivité maritime, ses différents accords Open Sky et ses accords de libre-échange sont des facteurs favorables pour faire du Maroc une plateforme logistique inter-Afrique. La consécration du Maroc en tant que hub passe inéluctablement par le tissage de liens économiques et commerciaux denses et solides avec les pays africains frères. Une démarche que le Maroc a largement entreprise avec la

conclusion d'un ensemble de partenariats avec plusieurs pays africains et la présence forte du secteur privé marocain dans le continent se manifestant par d'importants investissements dans plusieurs secteurs d'activités.

Quelles sont, dans ce sens, les actions mises en place pour redynamiser les relations Maroc/Afrique côté logistique?

L'ancre de plus en plus prononcée du Maroc en Afrique, confirmé par la multitude de visites du Souverain à un ensemble de pays africains, fait de notre pays un acteur incontournable dans le développement du partenariat Sud-Sud, notamment dans le secteur de la logistique. Fort de son expertise et de son expérience

accumulées au cours de ces dernières années, notamment à travers la mise en œuvre de la Stratégie nationale logistique, le Maroc reste, dans ce domaine, un interlocuteur privilégié à l'égard des pays africains et devrait donc jouer un rôle central dans le déploiement des écosystèmes logistiques régionaux. Dans ce cadre, nous avons conclu plusieurs accords de coopération avec plusieurs pays africains, en vue de favoriser les partenariats entre les opérateurs logistiques du Maroc et de ces pays et mettre en œuvre des projets mutuellement bénéfiques, notamment le développement des zones et plateformes logistiques, le transport maritime et aérien, la modernisation de chaînes logistiques et le développement des compétences et de la formation dans les métiers logistiques. Pour ce dernier aspect, le Royaume ambitionne d'ériger un pôle régional d'expertise au service de la communauté logistique africaine en mettant à la disposition de ces pays une offre de formation importante ouverte aux jeunes et aux managers africains et un accès aux réseaux d'expertise internationaux, à l'image de ceux de l'Association européenne de la logistique (ELA), dont le Maroc est le premier membre non européen.

Quels sont les obstacles auxquels font face les logisticiens africains et marocains opérant en Afrique et comment y remédier?

Il y a plusieurs contraintes qui freinent le développement de l'activité logistique dans le continent et qui impactent forcément l'activité des opérateurs logistiques. L'une de ces contraintes est liée, comme je l'ai déjà signalé, aux réseaux de transport qui certes connaissent d'importants développements mais qui restent globalement d'une densité et d'une qualité insuffisante ne permettant pas d'assurer une connectivité satisfaisante du continent. S'ajoutent à cela certaines complexités au niveau des formalités et procédures de commerce extérieur qui méritent également une attention particulière. Pour remédier à cette situation, l'Afrique est appelée à développer un réseau efficace d'infrastructures de transport et à entrevoir toutes les réformes nécessaires pour faciliter les échanges commerciaux intra-africains, à l'instar de la simplification et l'unification des procédures de commerce extérieur. ▣